

Avertissements Agricoles Auvergne ®

Grandes Cultures

Bulletin technique N° 12 du 17/06/96



TOURNESOL

Phomopsis : 40% de maturation.
Traitement en secteurs à risque à envisager

Mildiou : Surveillance - Eliminer les repousses

MAIS

Pyrale : Début du vol - Aucune intervention

JACHERE : Gérez votre protection phytosanitaire

Directeur Gérant : J.François CHAUVEAU - CPPAP N° 2315AD - ISSN : 1254 - 6372

TOURNESOL

Stades : 8-10 feuilles à E1

PHOMOPSIS

La maturation des périthèces a progressé jusqu'à 40% en moyenne. Elle atteint un niveau supérieur dans l'Allier par rapport au Puy-de-Dôme.
Les premières projections peuvent débuter dès la prochaine période pluvieuse. En effet, le prolongement de la période de sécheresse et les fortes chaleurs restent défavorables à l'aggravation du risque.

Nous vous communiquerons les premières projections indiquées par le modèle.

⇨ Un traitement fongicide peut se justifier dans les secteurs à risque (Ebreuil, Naves, Taxat-Senat, St Bonnet Rochefort, Gannat (03), St Genès du Retz, Aigueperse -63) et uniquement sur variétés sensibles (qui ont été déconseillées). Ce traitement doit être réalisé au stade «**limite passage tracteur**» en utilisant une spécialité de type plutôt préventive (PUNCH CS à 0,8 l/ha). Il est intéressant de retarder ce passage au maximum (en l'absence de pluie) afin de bénéficier de l'action de 10-12 jours pour les triazoles et de 8-10 jours pour les morpholines.

En cas d'utilisation d'un enjambeur, différer l'intervention de façon à optimiser celle-ci en fonction des contaminations ultérieures.

Produits homologués Phomopsis

Produit	Matière Active	Dose emploi
Corbel BASF	fenpropimorphe	0,8 l/ha
Punch CS	fluzilazole +carbendazime	0,8 l/ha
Calidan	iprodione +carbendazime	4 l/ha
Peltar Flo	manèbe +thiophanate méthyl	7 l/ha
Jubilé/ Sumistar	diniconazole+iprodione +carbendazime	2,5 l/ha
Corvet Flo	fenpropimorphe+mancozèbe+carbendazime	2,5 l/ha

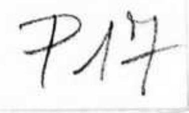
MILDIOU

Plusieurs parcelles (notamment dans l'Allier : St-Bonnet de Rochefort, Ebreuil, Chavroches...) présentent des symptômes (feutrage du feuillage et nanisme) sur repousses mais aussi sur la culture en place.

⇨ Eliminer les repousses de tournesol (en culture et sur jachère) pour limiter les risques de contamination. **Il est important de nous prévenir** dès la découverte de symptômes graves sur feuilles et surtout en cas de nanisme.

Publication mensuelle
Abonnement annuel : 275 Frs
Chéques : Régie de recette D. R. A. F.
Imprimerie D. R. A. F.

D.R.A.F. Service Régional
de la Protection des Végétaux
Marmilhat B.P. 45 - 63370 LEMPDES
Tél : 73. 42. 14. 83 - Fax : 73. 90. 83. 70



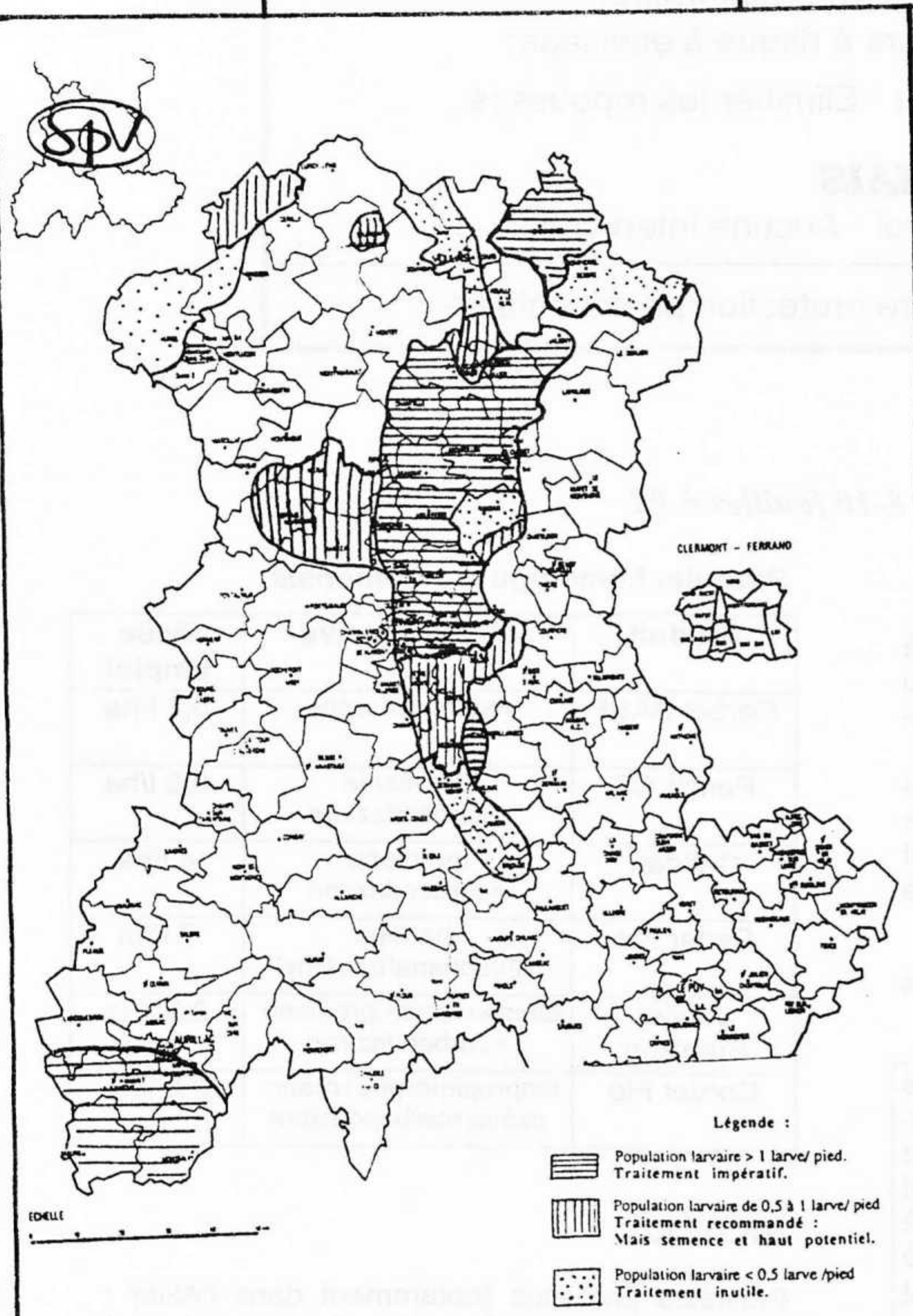
MAIS

Stades : 6 à 10 feuilles

PYRALE

Début du vol dans les secteurs de St Bonnet de Rochefort (03), Montgacon (63), St Babel (63)...

Situation Pyrale en Auvergne
Campagne 1995



JACHERES

⌘ **Espèces autorisées comme couvert pour les parcelles en gel** : - Implantation durable : Dactyle, Fétuques des prés, élevée et rouge, Fléole des prés, Lotier corniculé, Mélilot, Minette, Moha, RGA, RGH, Sainfoin, Trèfles blanc (de Perse, hybride, incarnat, violet, d'Alexandrie.)
- Implantation courte : Gesse commune, Lupin blanc amer, Moutarde blanche, Navette fourragère, Phacélie, Radis fourrager, Vesces commune, de Cerdagne et velue.
- plantes autorisées avec précaution d'emploi : Bromes cathartiques, sitchensis, Cresson alénois, Fétuque ovine, espèces Medicago, Pâturin commun, RGI, Serradelle, Trèfle souterrain.

⌘ **Utilisation de produits phytosanitaires**
Trois types d'utilisation des produits phytosanitaires sont reconnus sur jachère.

1 - Le désherbage sélectif du couvert à l'implantation : Pour cet usage, on peut employer pour chaque espèce, les herbicides déja autorisés par ailleurs sur ces espèces.
Exemple : sur une jachère en trèfle violet, on peut utiliser les produits autorisés pour l'usage désherbage du trèfle violet.

2 - La limitation de la pousse et de la fructification des couverts de jachère : L'entretien chimique du couvert, semé ou spontané, ne peut être assurer que par les spécialités figurant dans les nouvelles catégories d'homologation créées l'année dernière. (voir tableau)

Cette régulation chimique est intéressante mais parfois délicate. Il faut intervenir au bon moment si on traite trop tôt, le couvert risque d'être détruit, si on intervient trop tard les graines risquent d'être formées.
Stades d'application conseillés :
- graminées : début à mi-montaison (épi 6-8 cm)
- trèfles, phacélie, moutarde : début floraison
- vesce : début bourgeonnement

Pour les couverts de mélange, il faut un compromis.

3 - La destruction du couvert : Ne sont autorisées pour cet usage que les spécialités contenant les matières actives de la liste ci-dessous, à l'exclusion de tout autre : Alloxydime sodium, 2.4 D, Dichlorprop (2.4 DP), Fluroxypyr, Haloxyfop, MCPA, Paraquat, Metsulfuron méthyl, Asulame, Triclopyr, Dichlorprop-P, Fosamine amonium, Diquat , MCPP, MCPP-P, Clopyralid, Glufosinate, Quizalifop éthyl, Dalapon, Fluazifop-P-Butyle, Glyphosate, Sulfosate.